



ASSOCIATION DES MAIRES  
DE LA HAUTE-MARNE

## Communiqué de presse

La fermeture des commerces considérés comme "non essentiels", alors que des services similaires sont autorisés dans les entreprises de la grande distribution et de vente à distance, crée une distorsion de concurrence intolérable et suscite l'incompréhension.

La brutalité de cette mesure et son caractère particulièrement injuste sonnent comme une sanction envers les commerçants de proximité, alors mêmes que ce sont eux qui ont consentis le plus d'efforts depuis le premier confinement.

Les aides proposées par le Gouvernement seront insuffisantes pour sauver nos commerces, déjà fragilisés. Nos commerçants ne veulent pas d'aides mais veulent simplement pouvoir travailler, comme leurs homologues de la grande distribution. Il ne s'agit pas stigmatiser qui que ce soit, mais de rétablir un juste équilibre.

Par ailleurs, une telle situation est en totale incohérence avec l'ensemble des politiques de revitalisation des centres-villes engagées et le principe de différenciation territoriale annoncé.

Par conséquent, l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalité de Haute-Marne demande au gouvernement et aux députés de permettre aux commerces de proximité d'ouvrir (sauf bars et restaurants pour lesquels le port du masque ne peut être respecté), dès lors que toutes les mesures permettant de préserver la santé des commerçants, de leurs salariés et de leurs clients sont prises.

Si le bon sens ne l'emporte pas très rapidement, nous proposerons aux maires de Haute-Marne de prendre, dès lundi 02 novembre, des arrêtés autorisant l'ouverture de leurs commerces de proximité, comme l'ont déjà fait certains de leurs collègues.

Conscients des conséquences d'une telle initiative et de nos responsabilités, nous laisserons bien entendu chacun - maire et commerçant- libre de se rallier ou non à cette mesure.

La Présidente, Anne-Marie Nédélec